

Représentant de proximité

Cette formation est dédiée aux représentants de proximité, ils jouent un rôle essentiel au sein de l'entreprise pour garantir le bien-être des salariés et assurer une prévention efficace des risques professionnels. Cette formation a pour objectif de vous fournir les connaissances et outils nécessaires pour remplir vos missions avec efficacité et rigueur.

Objectifs

1. Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
2. Réaliser des inspections de sites et préconiser des améliorations des conditions de travail afin d'améliorer la qualité de vie au travail
3. Porter les réclamations auprès du bon interlocuteur et suivre les procédures en cas de droit d'alerte jusqu'à la saisine de la DIRECCTE

Public Visé

Représentant·e de proximité

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

aucun

Parcours pédagogique

- Stratégie d'action adaptée suivant l'attribution visée
- Moyens d'action du représentant de proximité pour répondre à cette attribution
- Méthode de recueil des réclamations des salariés
- Outils ergonomiques pour observer le travail
- Réclamations individuelles et collectives
- Principes et outils de prévention des risques (PAPRI Pact, Document Unique...)
- Droit de retrait, droit d'alerte et saisine de la DIRECCTE ou DIRECCTE
- Action de prévention des risques professionnels
- Amélioration de la QVCT-EP
- Lien avec les représentants du personnel au CSE et les différentes commissions
- Rôle du CSE et des différentes commissions
- Méthode pour porter ces réclamations auprès du bon interlocuteur

Objectifs pédagogiques

Identifier les attributions légales du CSE portant sur les réclamations des salariés

S'entraîner à rencontrer un salarié sur son lieu de travail

Repérer l'intérêt de construire un outil « partagé » de recueil des réclamations entre représentants du personnel

Identifier les éléments de base pour comprendre une situation de travail (Soleil) et s'entraîner à observer une situation de travail

Connaitre les éléments déterminant un risque professionnel

S'exercer à repérer des risques professionnels

Autodiagnostiquer les différentes façons de porter les réclamations recueillies dans son entreprise

Identifier la notion de danger grave imminent en vue d'appliquer la procédure adéquate en tant que représentant du personnel CSE (droit d'alerte, droit de retrait, saisine DIRECCTE)

S'entraîner à repérer la bonne utilisation du droit de retrait)

Organiser le traitement des réclamations

Rendre compte auprès du ou des salariés

Se projeter dans sa situation réelle de représentant du personnel pour recueillir et porter les réclamations des salariés

Méthodes mobilisées

Méthodes expositive, interrogative, active, démonstrative,

Livret stagiaire



Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e

Méthodes d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative à la fin de la formation
Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 8 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Franck ALBERICI
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038430
Mail : franck.alberici@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CSE041-20241014

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808